

JANVIER 2020

**CÉSECÉM**



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



POPULATIONS, RISQUES
MAJEURS ET ANTHROPIQUES :
VULNÉRABILITÉ POLYMORPHE

SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE
DU 14/06/2019



Télécharger le document

UNE VULNÉRABILITÉ POLYMORPHE

Vulnérabilité : fragile, précaire, qui peut être attaqué, blessé, endommagé. Le terme vulnérabilité s'applique aussi bien à des personnes, à des groupes humains qu'à des objets ou encore à des systèmes, entreprises, écosystèmes et compagnie.



Vulnérabilité géophysique de la Martinique

- frontière de deux plaques tectoniques s'agissant du risque sismique
- situation d'insularité
- chemin de cyclones (capverdien, barbadien et compagnie)
- un territoire vallonné
- un sol argileux

Autres Vulnérabilités :

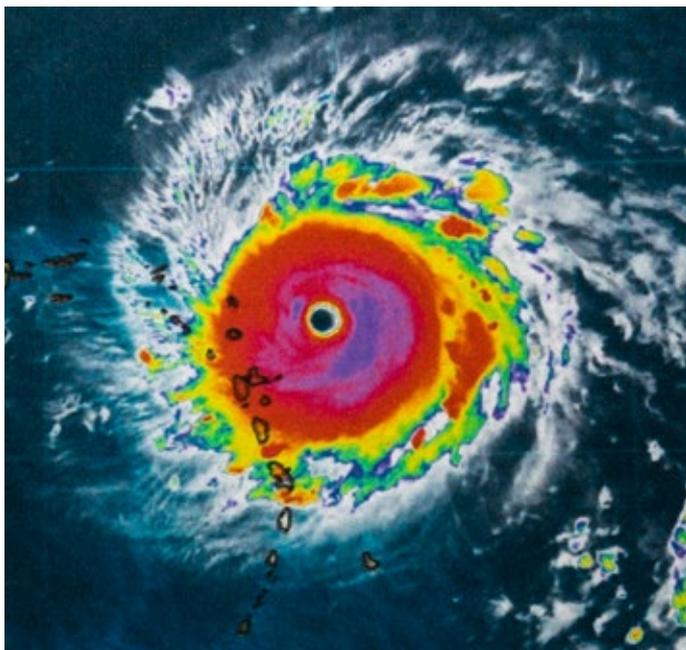
- l'arrogance spirituelle
- la défaillance mémorielle
- l'absence de stratégie politique cohérente et partagée de mitigation
- la précarité budgétaire avec une affaire actuellement en cours,
- la réduction des crédits du Fonds BARNIER,
- nomination tardive d'un délégué interministériel aux risques majeurs en Outre-mer
- les infrastructures (le bâti vulnérable à 80%)

- l'exode de la jeunesse martiniquaise
- le vieillissement de la population également
- la balkanisation des actions en faveur de la recherche de résilience : Chacun fait son petit morceau mais il n'y a pas de cohérence

Facteurs de vulnérabilité

- Population vieillissante
 - Insularité créant de l'isolement
 - Population qui, quelques fois, est très indisciplinée
 - Malgré l'information, malgré les consignes données, le réflexe ou l'habitude perdure
 - Malgré la fréquence des exercices, on peut dire que cela reste partiel. On sort des étages, on descend aux pieds des immeubles et on ne pense qu'à une chose : revenir sur son lieu de travail et reprendre ses activités.
 - Pas suffisamment de personnes ressources en interne pour pouvoir intervenir, que les lieux de rassemblement n'étaient pas sécurisés et que, si jamais il y avait des personnes piégées, le ratio de secouristes en interne n'était pas suffisant.
- Evacuer oui, mais dans quelles conditions ?**

LES INVARIANTS DE GESTION DE CRISE



Les situations de crise peuvent provoquer une désstabilisation de la population dans son ensemble, et des individus pris isolément.

Les objectifs du gestionnaire de crise sont d'éviter toute aggravation, en définissant une stratégie et en dressant une évaluation la plus exhaustive possible de la situation.

Les autorités doivent veiller au retour d'un fonctionnement normal des secteurs d'importance vitale et à la relance de l'activité économique et sociale.

Intégrer les risques en amont, apprendre à vivre avec et développer une vraie connaissance du risque permettent d'adopter les bons comportements pour se mettre en sécurité, conformément aux recommandations des autorités.

Un des messages forts pour atténuer nos vulnérabilités est d'**avoir une connaissance des phénomènes et des moyens de s'en prémunir**. Les caractéristiques du phénomène (son intensité, sa violence, sa rapidité, son étendue et aussi nos conditions d'exposition/d'abris) impactent notre vulnérabilité.

La résilience est l'ensemble des actions, des comportements, des moyens qui permettent de se préparer face à une catastrophe et de la surmonter.

De quels moyens disposons-nous aujourd'hui pour pondérer ces vulnérabilités ?

La connaissance générale et la surveillance

Si des progrès ont déjà été réalisés, il reste encore de nombreuses connaissances techniques à acquérir pour mieux appréhender les phénomènes et leur intensité.

La mitigation et l'aménagement du territoire

La mitigation est l'atténuation des dommages, la réduction de l'intensité et la maîtrise des effets ayant pour but de diminuer une vulnérabilité.

La planification et l'organisation des secours

Un plan est l'identification d'un risque, la caractérisation de ce risque, pour voir quelle réponse il est possible d'apporter en termes de moyens humains et d'organisation :

- Quelle chaîne de commandement ?
- Qui fait quoi ?
- Qui décide de quoi ?
- Qui donne l'alerte ?
- De quels moyens dispose-t-on ?



La préparation des populations, l'information préventive et l'éducation

Pour que le plan soit efficace, il faut s'entraîner et s'exercer. Il faut d'abord s'aider soi-même puis aider son prochain. Il est important que chacun devienne un relais auprès de la population, d'abord en tant que citoyen, puis en tant que membre d'une même famille, et en tant que membre d'une collectivité, qu'elle soit professionnelle, associative ou autre. Il convient donc, ici plus qu'ailleurs, de se préparer en raison des risques encourus.

L'EXERCICE D'ÉVACUATION ET L'EXERCICE DE SIMULATION

30 ans que nous initiions la population à la connaissance des risques majeurs mais aussi aux exercices d'évacuation et de simulation. Où en est-on aujourd'hui ?

En trente ans, nous n'avons pas su enclencher un geste réflexe, une habitude à ce niveau-là.



S'il n'y a pas d'exercice d'évacuation, il n'y aura pas de gestion de crise parce que la **vulnérabilité** vient du fait aussi qu'il faut **savoir éviter le danger**, il faut savoir sortir du danger et c'est aussi simple de **mettre en place un protocole** qui permette à tout un chacun de le faire.

Il faut que nous pensions tous les jours que **le risque ne prévient pas**, que nous pouvons en être piégés et que les solutions peuvent ne pas être parfaites, elles peuvent ne pas être pérennes mais elles doivent être toujours efficaces.

LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉS DES ENTREPRISES

Le Plan de continuité d'activités est la déclinaison d'une stratégie et d'un ensemble de dispositions prévues pour garantir à une organisation de reprendre ses activités et de pouvoir les continuer à la suite d'un sinistre majeur.



- une entreprise sur dix en termes de TPE-PME ont un PCA
- En Martinique, je pense qu'on est loin du un sur dix.

Les Objectif du PCA

- Permettre à l'entreprise d'assurer une résilience pour limiter les pertes et la durée de la crise.
- Tenir ses engagements vis-à-vis de ses clients, de ses fournisseurs, mais aussi tout simplement obligations administratives
- Maintenir sa visibilité sur le marché.

Plus une entreprise est vulnérable et donc quand elle n'a pas de Plan de continuité d'activités, plus elle met du temps à retrouver ses activités.

Chiffres des pertes

- Catastrophes de 2005 (séisme au Pakistan, le séisme de Sumatra, le séisme en Iran, l'ouragan Katrina) : 337 milliards d'euros.
- Catastrophes de 2017 : (Harvey, Irma et Maria) : 92 milliards d'euros « sinistres assurés
- 43% des entreprises qui subissent un sinistre majeur en n'ayant pas de PCA ferment les portes

Etapes du PCA qui s'autoalimentent

- Identifier l'équipe projet ou chef de projet
- Définir ce que l'on appelle les activités essentielles de l'entreprise
- Définir des objectifs
- déterminer les attentes de sécurité
- Cartographier les risques
- Définition de la stratégie
- Tester son Plan de continuité d'activités

Importance de la formation et de la sensibilisation du personnel

Le PCA ce n'est pas l'histoire du chef d'entreprise, c'est l'histoire de tous les salariés et quel rôle ils ont à tenir à chaque fois dans ce Plan de continuité d'activités.

Augmentation de la fréquence, la gravité des phénomènes naturels

Augmentation des coûts des dégâts qui fragilise le système d'assurance

LA PREVENTION DES RISQUES MAJEURS EN MARTINIQUE

Les échanges sur la prévention des risques majeurs en Martinique ont permis de dégager des préconisations pertinentes et pratiques.

Tout d'abord la nécessité d'étendre à toute la population des exercices destinés à développer les réflexes appropriés en cas de catastrophe s'est imposé comme une évidence. Toutefois même si ces exercices peuvent être initiés par le préfet ou le maire, chacun à son niveau de compétence, il n'est pas certain que la législation actuelle permette de les rendre obligatoire. Du moins pourrait-on imposer aux entreprises et aux établissements publics des exercices de simulation de séismes et de tsunamis, quitte à combler les lacunes de la loi.

En effet, il est hautement salubre de développer au sein de la population des réflexes de survie et une véritable culture des risques majeurs.

Une bonne connaissance du territoire en est un élément constitutif, et tous les moyens de communication devraient y contribuer. En tout cas, quelle que soit la responsabilité de l'Etat, la véritable réponse aux Risques Majeurs doit impérativement être collective et se situer à tous les niveaux des activités quotidiennes.

Cet impératif exige des savoirs pratiques en plus des comportements et dispositions psychologiques adéquats.

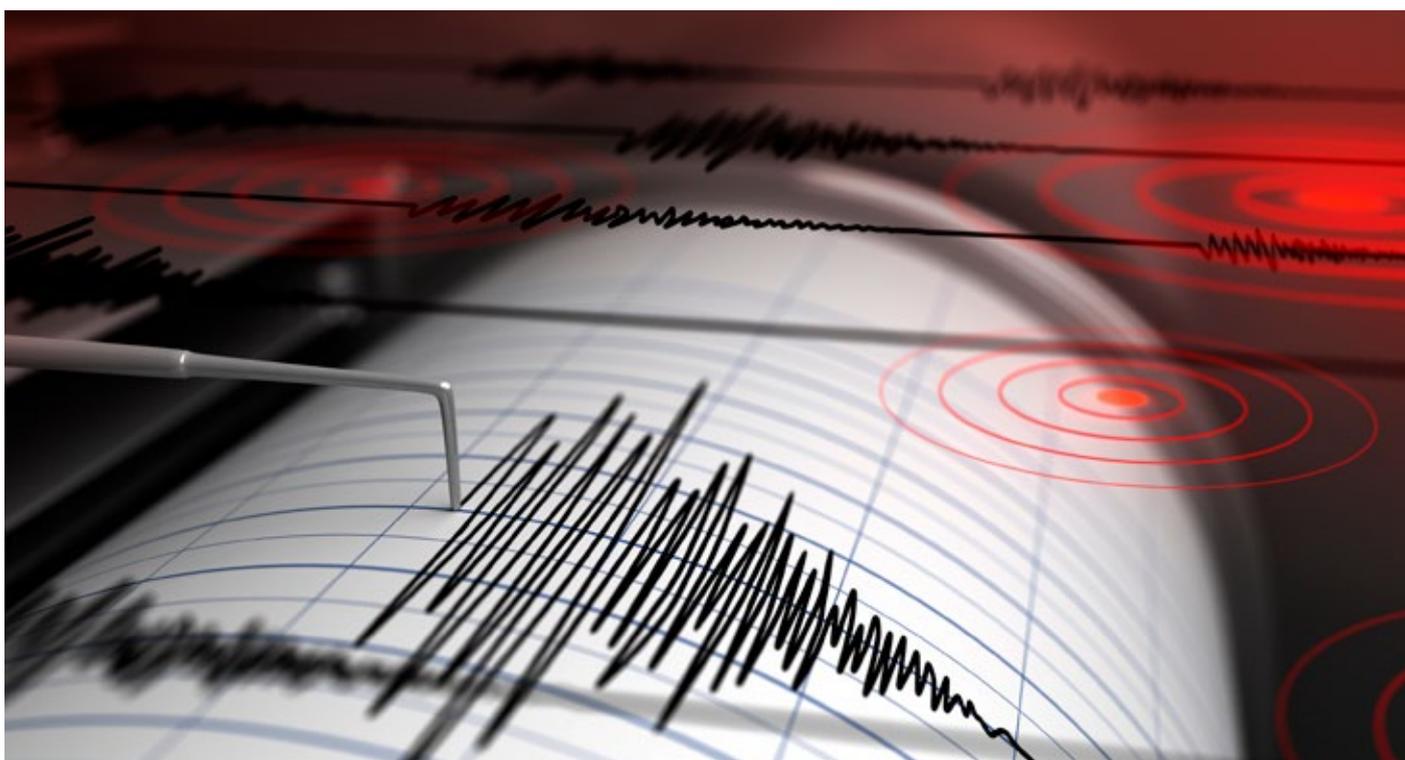
Aussi convient-il de relever des réponses concrètes apportées par les citoyens, comme le projet dit « SEKIRITLI »

Le débat a également abordé la catastrophe sanitaire qu'a constitué l'épandage massif du chlordécone.

Ce risque anthropique est plus insidieux et pernicieux, donc plus difficile à évaluer. C'est pourquoi les scientifiques doivent en expliquer le cheminement, identifier les risques qu'il présente, comprendre la molécule et son mode de transfert à travers les plantes et les animaux contaminés. Tout le monde devra donc se tenir informé de l'état réel de la contamination des sols, des rivières et des zones de pêche.

Bien sur l'éducation et la conscientisation nécessaires ne suffiront point si l'Etat et les collectivités n'investissent pas dans les infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires.

En tout état de cause la réponse au défi des Risques Majeurs devra s'inscrire dans une stratégie intégrée à un projet socio-économique comme le Schéma d'Aménagement du Territoire qui devrait être réactualisé et largement diffusé



GESTION DES POLLUTIONS CHRONIQUES : LE CAS DE LA CHLORDECONE

La chlordécone fait partie des risques anthropiques, c'est-à-dire des risques liés à l'activité humaine pouvant entraîner des conséquences graves pour les populations, l'environnement ou le milieu naturel.

Il s'agit d'un processus de pollution pernicieux dont on met du temps à percevoir les dangers. C'est ainsi que la chlordécone, insecticide interdit en France en 1990, mais utilisé contre le charançon, entre autres, dans les bananeraies locales pendant des décennies s'est répandue et accumulée dans les sols contaminant les plantes, les eaux, les animaux et donc les aliments consommés par la population. Celle-ci est, de ce fait, exposée à deux types de risques : sanitaire et environnemental.

La pollution est aujourd'hui reconnue. Il faut donc la gérer en agissant sur l'ensemble du bassin avec

les producteurs dans une démarche participative de co-construction. En effet, les mesures coercitives présentent un risque économique pour les producteurs dont beaucoup aimeraient aller vers des pratiques plus saines et plus respectueuses de l'environnement.

Au niveau de la décontamination, on a observé deux méthodes efficaces : un procédé avec de la poudre de fer qui parvient à réduire de 70% à 22% la quantité de chlordécone selon les types de sols ; et la bio-remédiation par l'utilisation de bactéries qui transforment la chlordécone en produits très dégradés.

Ces deux procédés, malheureusement, se font en condition anaérobie.



LE LABEL « ZERO CHLORDECONE »

La chlordécone est classée par une convention comme l'une des douze substances chimiques les plus dangereuses au monde et 90% de la population martiniquaise aurait de la chlordécone dans le sang. Suite à ces différentes informations et pour ne pas que s'installe une psychose préjudiciable aux producteurs, le Parc naturel de Martinique a créé le « Label zéro chlordécone » afin de garantir un accompagnement technique et scientifique aux agriculteurs et de rassurer les consommateurs et plus généralement la population.

Un accompagnement technique a été mis en place : un blockchain. C'est une gigantesque base de données sécurisée, mise à disposition du consommateur, qui rassemble l'ensemble des informations concernant les produits mis sur le marché.

Enfin, la démarche de labellisation est volontaire et consiste à assurer la transparence et la traçabilité du produit ; le label étant associé aux produits et non au terrain.

En juillet 2018, on comptait 8 agriculteurs labellisés et en juillet 2019, 63 labellisés avec un objectif de 100 en octobre 2019.





SARGASSES

La communication du Docteur LEBRUN porte essentiellement sur les sargasses et prend en compte deux aspects : l'échouage et le ramassage dans sa dimension technique et la problématique santé due à la toxicité des algues dans les 48 heures qui suivent leur arrivée sur les côtes.

En effet, l'échouage des sargasses en quantités variables mais importantes nécessite une très grande réactivité de ramassage, avec d'innombrables précautions pour ne charger que le produit sans eau ni sable avant 48 heures, sinon la population se trouve exposée au dégagement de gaz toxiques, notamment l'H₂S et le NH₃.

Les gaz dégagés par les sargasses échouées sont-ils dangereux pour la santé ? La réponse sera apportée par l'exposé, d'une part des 10 recommandations du Haut-Conseil de santé publique du 06 juillet 2018 quant aux techniques de stabilisation, et d'autre part par la prise en compte du Recueil par les médecins traitants en réseau Sentinelles (plus de 8 700 consultations dues aux sargasses).

Il est précisé que l'absorption est cutanée, c'est-à-dire que même notre peau peut absorber les gaz dégagés. Ces gaz affectent directement le cerveau, le cœur, mais aussi le foie, les reins, le tube digestif et le pancréas.

Certaines valeurs sont avancées quant à la durée d'exposition : entre **5 PPM ou NH₃ supérieur à 3 PPM**, la population doit être déplacée.

La conclusion porte sur les difficultés et le mécanisme physiopathologique qui reste complexe, du fait des molécules, de l'association des molécules et de facteurs externes.

Une recommandation pour terminer : se référer aux saisines qui sont sorties depuis 2015 et réactualisées régulièrement.



Face à de tels événements pas encore maîtrisés, doublés des risques connus qui concernent notre territoire, Monsieur Maurice BONTE, Président de l'association des Maires de Martinique préconise la résilience de chacun et de tous.

La santé, notamment les cancers ont ponctué la fin du débat en notant qu'on peut difficilement imputer une maladie à une seule cause. Ces maladies résultent de causes multifactorielles et les conférenciers nous renvoient au Site de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire.



CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

